



LA CONSCIENCE

Elle est le lieu où Dieu exprime Sa Sainteté.

La conscience est une des fonctions de l'esprit humain, sur laquelle Dieu a écrit Sa Loi. Elle rend témoignage pour ou contre la vie de chaque être humain sur terre.

Cependant si la conscience d'un homme ou d'une femme est fermée à cette conviction, il et elle ne pourra jamais être sauvé (e) de sa perdition éternelle

Chaque être humain a une conscience. Mais du fait qu'il vit dans le péché, son esprit est mort et sa conscience incapable de fonctionner normalement. Elle ne cesse pas tout à fait de fonctionner, mais elle agit dans une sorte de coma.

Lorsque vous « naissez de nouveau », le premier acte entrepris par le Saint Esprit dans Son œuvre de « rachat », c'est-à-dire de « salut », est de réveiller ou d'éveiller cette conscience assoupie.

Si celle-ci est disposée à confesser les péchés commis, elle sera saisie d'une tristesse selon Dieu et désirera, instamment, être au bénéfice de la miséricorde de Dieu.

Le Saint Esprit, la troisième Personne de la divinité du Dieu Unique, a été envoyé par le Fils de Dieu, Jésus, après Sa résurrection et Son ascension au ciel vers Son Père Céleste. Il est donc présent sur la terre de la part du Père et du Fils pour convaincre le « monde » en ce qui concerne le péché, la justice et le Jugement (cf. à l'Évangile selon Jean au chapitre 16 et au verset 8).

Par la loi de Dieu, le Saint Esprit convainc de péché la conscience du pécheur, et par l'Évangile, qui veut dire « Bonne Nouvelle », le Saint Esprit convainc, également, la conscience du salut obtenu par le sacrifice du Fils de Dieu. Personne ne peut s'approcher de Dieu physiquement et psychiquement, mais seulement par son esprit régénéré.

Le péché est là, il n'y a pas à en douter, et chaque jour vous le constaterez en vous-même, mais si vous avez accepté l'œuvre de Jésus à la croix, son « sang » qui a été répandu répond à toutes les accusations de votre conscience.

Jésus a expié tous les péchés du croyant, donc les vôtres ; c'est pourquoi votre conscience ne vous condamne plus. Vous pouvez vous tenir devant Dieu sans crainte ni tremblement, parce que votre conscience a reçu l'aspersion du sang du Fils. Le précieux sang du Fils a réduit au silence cette voix de la CONdamnATION.

Votre conscience ainsi purifiée met l'intuition de votre esprit en mesure d'obéir et de servir Dieu, car la conscience et l'intuition sont inséparables. Même avant que vous



fassiez un seul pas, alors que vous en êtes encore au stade de l'examen d'un acte envisagé, votre conscience se joint à votre intuition pour protester immédiatement et vous mettre mal à l'aise, aussitôt qu'une pensée ou une inclination déplaît au Saint Esprit de Dieu.

La conscience d'un chrétien « né de nouveau » a la tâche importante de rectifier, de réprimander, de manière à vous mettre mal à l'aise lorsque vous perdez le contact avec Dieu. Elle réproouve le péché et approuve la justice. Si vous désirez acquérir l'esprit de sainteté, c'est-à-dire en « dépolluant » votre « vieil esprit », vous devez être sensible à ce que vous dit ce « moniteur intérieur » au sujet de vos inclinations et de vos démesures.

Un « enfant de Dieu », une personne « née de nouveau » se doit d'être strict (e) dans son assujettissement à la voix de sa conscience. La fidélité à la conscience est le premier pas vers votre sanctification (devenir « saint »). Obéir à sa voix est un signe de vraie spiritualité. Un chrétien ne doit donc pas supporter la plus légère accusation de sa conscience.

C'est la conscience qui apprécie votre état et en rend témoignage. La conscience étant sous le contrôle du Saint Esprit, elle devient journallement plus sensible jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement au diapason de la voix de l'Esprit Saint. Arrivé à ce stade là, le Saint Esprit est capable de vous parler par votre conscience.

Tout ce qui est condamné par votre conscience est condamné par Dieu. Vous ne devez pas régler votre marche d'après votre raison. Quand votre conscience vous accuse, il s'agit de confesser votre faute et plaider en votre faveur votre justification par le précieux sang du Fils de Dieu.

La conscience ne tranche pas seulement entre le bien et le mal, mais également sur ce qui provient de Dieu ou ce qui provient de vous-même. La lumière « d'en haut » rayonne à travers la conscience pour faire apparaître les fautes et condamner les défaillances chaque fois que vos pensées, vos paroles ou vos actes ne conviennent pas à des enfants de Dieu.

La sensibilité de la conscience peut être augmentée ou diminuée

Si vous donnez à votre conscience une pleine liberté d'action, la lumière « céleste » brillera avec plus d'éclat dans votre esprit, mais si vous cherchez à l'apaiser par des arguments ou des activités autres que ce qu'elle réclame, alors votre conscience parlera toujours plus doucement jusqu'à ce qu'elle se taise tout à fait.

Elishéva VILLA

www.lamaisondejerusalem.com